

Résultat Stratégique

RS 3 – Un réseau de transports sécuritaire

AAP Activité

AP 3.1 – Sécurité aérienne¹

AAP Sous-activités

3.1.1 Cadre de réglementation de la sécurité aérienne

3.1.2 Surveillance de la sécurité aérienne

Services internes²

AAP Sous-sous-activités

3.1.2.1 Service à l'industrie aéronautique

3.1.2.2 Supervision de la sécurité aérienne

Gouvernance et soutien de la gestion
Services de gestion des ressources
Services de gestion des biens

Gouvernance

Conseil national de direction de la gestion de l'Aviation civile (CNDGAC)

Bureau de première responsabilité (BRP)

Normes
Politiques et services de réglementation
Médecine

Régions
Opérations nationales
Certification nationale des aéronefs
Opérations internationales
Médecine

Régions
Opérations nationales
Certification nationale des aéronefs
Opérations internationales
Médecine

Services de gestion
Secrétariat de l'Aviation civile
Division régionale des stratégies et de la coordination
Division régionale des services des programmes

Activités clés

- Règlements
- Normes
- Principe directeur
- Interprétations
- Politiques et procédures, surveillance et services
- Politique sur la sécurité
- Renseignements de sécurité
- Appels du TATC et avis
- Niveau de service
- Accroissement de la sécurité/sensibilisation.

- Services axés sur la demande:
- Licences du personnel
 - Certificats d'exploitation délivrés aux organisations
 - Certification des produits aéronautiques
 - Évaluations médicales

- Surveillance axée sur les risques, par l'entremise de :
- Évaluations
 - Validations
 - Inspections
 - Application de la loi (lorsque requis)

- Finance
- Gestion des personnes
- Système de gestion
- Technologie de l'information
- Planification, contrôle et rapport stratégique et opérationnel
- Services administratifs centralisés
- Gestion des questions d'intérêt
- Communications stratégiques
- Site Web/publications/produits multimédias

Résultat stratégique et escompté

Un cadre réglementaire axé sur les risques qui s'harmonise aux conventions internationales et aux partenaires commerciaux importants.
Un cadre qui est conforme aux directives du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation (DCRR).

Les intervenants sont satisfaits des services.

La communauté aéronautique possède une culture de la sécurité bien intégrée. Les dangers et les risques liés à l'Aviation sont systématiquement gérés par la communauté de l'aéronautique.

Les prévisions portant sur les ressources budgétaires et humaines sont opportunes et précises pour garantir que les surplus ou les déficits sont déclarés le plus tôt possible. Les employés ont l'occasion d'acquérir et d'améliorer des compétences.

Indicateur de rendement

Niveau de satisfaction qui indique que les politiques, les solutions réglementaires et non réglementaires sont proportionnelles aux risques et aux conséquences cernés.

Conformité aux niveaux de service publiés.

La culture de sécurité selon l'indice de l'industrie.
Pointage des évaluations et validations SGS.

Les rapports sur les écarts se conforment au calendrier et aux objectifs établis. Les plans d'apprentissage sont complétés et évalués en fonction des ressources disponibles et des exigences opérationnelles. Amélioration du programme par le biais d'un processus d'évaluation continu.

Objectif(s) clé(s)

100 % des politiques, des normes et des règlements répondent aux exigences de la DCRR (2014/15).

Moins de 10 % de plaintes par quantité totale de demandes (2014/15).

La culture de la sécurité dans le milieu de l'aviation est élevée ou très élevée (2010/11)
100% des compagnies certifiées satisfont aux exigences réglementaires ou les dépassent. (3 ou plus sur une échelle de 1 à 5) (2010/11).

5 % d'écart par rapport aux budgets (excluant Subventions et contributions [S et C]) après les ajustements de la mi-exercice.
90 % du personnel admissible à un plan d'apprentissage approuvé.
Preuve annuelle d'une activité d'examen de la gestion incluant un plan pour l'évaluation de la qualité des composantes du programme (2010/11).

Résultats ultimes

Amélioration continue élevée de la sécurité aérienne au Canada — Le public a un niveau de confiance élevé dans le Programme de sécurité aérienne

¹ À noter que dans le document AAP approuvé par le SCT, l'AP 3.1 Sécurité aérienne inclut également Aide aux immobilisations aéroportuaires et Services des aéronefs.

² Dans l'AAP ministérielle, les Services internes sont représentés comme une activité auxiliaire à l'Architecture. Ceux-ci sont inclus toutes les activités de soutien contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques. Pour l'Aviation civile, les Services internes sont, à des fins comptables, compris dans les trois sous-activités du programme de Sécurité aérienne. Cependant, ils sont incorporés et représentés séparément dans notre modèle logique de mesure du rendement afin de tenir compte d'un éventail d'activités importantes qui relèvent de la responsabilité du CNDGAC et du DGAC.

